

Parcours aménagé pour les enfants et les adultes

Après 2 ans dans le cycle 2 en parcours étude
Sur demande écrite et en concertation avec les enseignants
Pas de démarrage d'un nouvel instrument ou chant dans ce parcours

2 modules obligatoires et maximum

- **FORMATION INSTRUMENTALE OU VOCALE**
20 min. par élève
- **FORMATION MUSICALE OU MUSIQUE D'ENSEMBLE**

Pour la musique Traditionnelle bretonne et irlandaise

- **FORMATION INSTRUMENTALE**
20 min. par élève
- **MUSIQUE D'ENSEMBLE CULTURE & THEORIE**

Et après ?

- Retour en parcours étude sur avis des enseignants
- Poursuite en parcours collectif

Durée : 5 ans maximum

TARIF B